

LYCEE CHAMPOLLION

1 Cours Lafontaine
38026 GRENOBLE CEDEX 01

Service intendance

(04 76 85 59 59 - Poste 321 ou 427

Courriel : intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

Fiche intendance 1

Fiche à retourner exclusivement par mail

(y compris les externes) avec un RIB à l'adresse :
intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

INSCRIPTION Année scolaire 2024/2025

CPGE 1 (1ère année)

NOM de l'étudiant :

Prénom :

Classe 2024/2025 :

INSCRIPTION AU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT / CONTRÔLE D'ACCES

Je soussigné(e) :

Adresse :

Commune :

Code Postal :

inscrit mon enfant ou je m'inscris (étudiant majeur) en **2024-2025** avec le régime suivant :
(se référer à la page 3 et au [règlement](#) pour les précisions sur les régimes

Demi-pensionnaire à la carte (4,55 € le repas)

Externe

Demi-pensionnaire au forfait (tarif forfait année-scolaire 630 €)

Pour une demande d'inscription en qualité d'interne-externé (tarif forfait annuel 1605 €),
cochez la case "Demi-pensionnaire au forfait"
et renseignez le formulaire page 5 à envoyer par voie postale au service intendance.

Interne* (tarif forfait année scolaire 1974 €)

[Tarifs 2024](#) les tarifs sont révisables au 1^{er} janvier de l'année suivante.

[Le Règlement du service restauration Hébergement](#) est consultable sur le site du lycée, rubrique intendance

COORDONNÉES du **RESPONSABLE FINANCIER**

(celui qui paye les frais scolaires : étudiant majeur ou parent)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Courriel du responsable financier :

@

Saisir votre RIB :

Téléphone portable :

A

le

Signature du Responsable,

**LA FICHE INTENDANCE EST A COMPLETER
ET A RENVOYER PAR MAIL
AVEC VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

A l'adresse mail :

intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

Important : enregistrer et nommer vos fichiers (conserver le format pdf) :

- la **fiche intendance** avec le NOM, le PRENOM de l'étudiant et le niveau CPGE 1
ex : **NOM PRENOM CPGE1.pdf**
- le RIB avec : **NOM PRENOM RIB.pdf**

Ensuite lors de l'envoi, indiquer CPGE1 NOM PRENOM de l'étudiant en **objet du mail**

MERCI de votre collaboration

- **Pour les étudiants demi-pensionnaires à la carte, le compte de la carte est régulièrement approvisionné avant le passage au self** (pour information 45.50 € = 10 repas)
- **Pour les étudiants au forfait (demi-pensionnaire, interne-externé* et interne*), le premier versement vous sera demandé début octobre 2024** (le mode de facturation repose sur le principe du forfait annuel payable trimestriellement). * **Places limitées, chaque dossier sera étudié.**

Vous pourrez régler vos frais de repas :

- soit en ligne par carte bancaire :

pour les étudiants à la carte sur le site: <https://resto-scolaire.fr/champollion>

Pour les CPGE 1ère année, un mail avec identifiant et mot de passe vous sera transmis avant la rentrée

Ensuite, en cas d'oubli de votre identifiant et mot de passe, les réclamer à l'adresse :

intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

pour les étudiants au forfait (DP forfait, Interne, interne-externé) : **se connecter en ligne avec votre compte EduConnect**

- soit par virement bancaire
- soit par *chèque libellé à l'ordre* de l'Agent Comptable du Lycée Champollion, soit en espèces à la caisse du lycée.

En cas de difficultés financières, il vous est recommandé de prendre contact avec Mme FAUVEL, CPE des CPGE pour effectuer une demande d'aide au titre *de la caisse de solidarité et/ou du CROUS*.

En cas de perte ou de détérioration du badge, il vous sera demandé 6 euros pour son remplacement (tarif 2024)

Autres aspects financiers :

Frais de reprographie : un règlement de 40 € sera demandé en janvier 2025 au titre de votre participation aux frais de reprographie pour l'année scolaire 2024-2025.

Tout **don** par chèque au titre de la **caisse de solidarité** pourra être déposé lors de votre passage dans la chaîne d'inscription : libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Champollion.

LYCEE CHAMPOLLION

1, COURS LAFONTAINE
38026 GRENOBLE CEDEX 1
Service intendance

(04 76 85 59 59 / poste 321

Courriel : intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

Le Proviseur,
L'Agente comptable,

aux familles et aux étudiants
des **CPGE 1 (1ère année)**

**DEMANDE D'INSCRIPTION AU
SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT / CONTRÔLE D'ACCES
ANNEE 2024-2025**

Réf : Le règlement du Service de Restauration et d'Hébergement / Les tarifs des prestations sont consultables sur le site du lycée [https://lycee-champollion.fr/ rubrique Intendance](https://lycee-champollion.fr/rubrique/Intendance)

Le Lycée Champollion offre **cinq régimes possibles** :

- **Demi-pensionnaire à la carte** : déjeuner servi du lundi midi au vendredi midi.
Vous ne payez que les repas consommés, et vous créditez votre carte au fur et à mesure de votre consommation.
- **Demi-pensionnaire au forfait** : déjeuner servi du lundi midi au vendredi midi inclus.
Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en début de trimestre.
- **Interne*** : Petit-déjeuner, déjeuner, dîner et nuitées du lundi au samedi, et petit dej. samedi matin
Ce choix n'est possible que si, à l'issue de la phase PARCOURSUP, vous êtes admis (e) à l'internat. Inscription au forfait pour l'année scolaire, Règlement en début de trimestre. Places limitées.
- **Interne-externé*** : Petit-déjeuner, déjeuner et dîner servis du lundi petit-déjeuner au samedi petit-déjeuner (pas de nuitées). Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en début de trimestre. Les places sont limitées ; **chaque demande sera étudiée avec réponse à la famille. Compléter le formulaire de demande page 5.**
- **Externe** : ne demande pas l'accès au restaurant scolaire mais utilise le contrôle d'accès.

Ø **Tous les étudiants**, y compris les **externes**, doivent impérativement remettre^e un **Relevé d'identité Bancaire** pour tout versement ou remboursement éventuel (voyage scolaire ou autre)

REMARQUES IMPORTANTES :

Si lors de votre passage au réfectoire vous ne disposez pas de votre carte avec vous, ou si le solde de votre carte est insuffisant, vous ne serez pas accepté au restaurant scolaire. Il vous appartiendra de vous rendre au Service intendance afin de régulariser votre situation.

Nous attirons votre attention sur l'importance du choix de votre régime : demi-pensionnaire à la carte ou au forfait, interne, interne-externé : en effet ce choix vous engage **pour l'année scolaire**.

1°) CHOIX DU REGIME :

Toute demande de changement de régime doit intervenir **avant le 19 septembre** et doit être sollicitée, **par écrit**, auprès du chef d'établissement. **Après cette date, le choix de régime retenu en septembre 2024 est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire sans changement possible.**

2°) MODALITES DE REGLEMENT :

Vous pouvez régler :

- **en ligne** par carte bancaire, accès au paiement en ligne :
[pour les demi-pensionnaires \(DP\) à la carte](#) **sur le lien suivant :**

<https://resto-scolaire.fr/champollion>

Les CPGE 1^{ère} année recevront un mail avec leur identifiant et mot de passe quelques jours avant la rentrée 2024 (ensuite demander vos login et mot de passe à l'Intendance si vous les avez oubliés ou si vous ne les avez pas déjà reçus).

[pour les étudiants au forfait](#) (DP forfait, Interne, interne-externé) : [se connecter avec son](#)

[compte EduConnect](#) : un lien figure dans l'avis de sommes à payer adressé aux familles de chaque trimestre

- par chèque, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Champollion
- ou en espèces à la caisse de l'établissement

3°) CALENDRIER DES PAIEMENTS – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Pour le trimestre Septembre-Décembre 2024,

Paiement du trimestre avant le 10 octobre 2024

Pour le trimestre Janvier-Mars 2025,

Paiement du trimestre avant le 30 janvier 2025

Pour le trimestre Avril-Juin 2025,

Paiement du trimestre avant le 30 avril 2025

4°) MODALITES DE REMBOURSEMENT :

Pour les DP à la carte, les repas non consommés en fin de période ou en fin d'année scolaire sont automatiquement reportés sur la période ou l'année scolaire suivante. En cas de départ du lycée, les repas non consommés sont remboursés sur demande écrite.

Dans ce cas, et si vous avez changé de coordonnées bancaires au cours de l'année, vous fournirez votre nouveau Relevé d'Identité Bancaire avec votre demande de remboursement.

Les imprimés de demande de remboursement sont disponibles au service intendance ou sur le site de l'établissement ([https://lycee-champollion.fr/ rubrique Intendance](https://lycee-champollion.fr/rubrique%20Intendance)).

Le badge est personnel et ne peut être prêté.

Tout badge perdu ou détérioré en cours de scolarité devra être racheté au tarif de **6 €** - Tarif 2024

Frais de reprographie : un règlement de **40 €** sera demandé en janvier 2025 au titre de votre participation aux frais de reprographie pour l'année scolaire 2024 - 2025.

Tout **don** par chèque au titre de la **caisse de solidarité** est également déposé à la rentrée au service intendance.

Vous voudrez bien **compléter l'imprimé ci-joint et nous le retourner par mail en respectant les indications page 2, et les pièces demandées.**

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

FORMULAIRE DE DEMANDE CPGE1

REGIME DE RESTAURATION INTERNE-EXTERNE 2024-2025

Ce régime permet aux étudiants de prendre 3 repas au lycée (petit-déjeuner, déjeuner et dîner)

IDENTITÉ DE L'ETUDIANT :

NOM Prénom..... Né(e) le / /

Boursier de l'Enseignement supérieur : Non Oui Échelon à compléter :

COORDONNÉES :

Adresse des parents

Adresse prévue pour l'étudiant à la rentrée 2024

Eléments motivant la demande :

Signature de l'Étudiant

Signature des parents / du responsable financier

Pour une inscription en 1ère année :
dès acceptation du vœu sur Parcoursup et avant le **06 juillet 2024**

PIÈCES À FOURNIR :

- Derniers avis d'imposition des deux parents 2022
- Enveloppe timbrée pour réponse de l'établissement

A NOTER Les demandes seront examinées selon les critères suivants :

- Boursier
- Âge
- Éloignement géographique de la famille
- Temps de trajet pour rejoindre l'établissement
- Situations particulières (joindre éventuellement un courrier explicatif)

Formulaire à envoyer avec les pièces à fournir - uniquement par voie postale - à l'adresse suivante :

LYCEE CHAMPOLLION SERVICE INTENDANCE Internat externé 1 cours Lafontaine 38026 GRENOBLE